

LES COTISATIONS :

Les montants des cotisations pour 2025 sont les suivants, l'assiette étant les populations municipales qui sont publiées au 1^{er} janvier de l'année 2025 :

Communes	0,10 €/hab avec un minimum de 15 €/an
EPCI, Groupement, SIE	50 €/an

Le versement des cotisations se fera courant du second semestre de l'année sans prorata temporis. Ces cotisations ne sont pas assujetties à la TVA.

LES PRESTATIONS D'ASSISTANCE:

La facturation de ces prestations est soumise à TVA.

Strate/catégorie	Montant annuel en €HT
<u>Communes :</u>	
Moins de 250 ou égal à 250	850
251 à 500	910
501 à 750	1290
751 à 1 000	1410
1 001 à 3 000	2060
Supérieur à 3 000	2350
<u>Groupement/Syndicats/EPCI :</u>	
Syndicats divers /CCAS	1375
Communautés de communes	2175
Centre de Gestion 70	2220
GIP INSERTION	1440
Ecole Départementale 70	845
DESTINATION70	1440
COMINFO4	3400
<u>Collectivités mutualisées – Compte BLES:</u>	
Compte BLES	118

Tarif pour un poste informatique supplémentaire :

$$M = Mn (1+5\% \times N)$$

M : Montant total du au titre de l'année n pour N postes

Mn : Montant de la maintenance annuelle pour un poste

N : Nombre de postes déclarés.

Ce nombre sera actualisé en cas d'évolution

Tarif par tranche optionnelle de sauvegarde supplémentaire de 50Go :

2^{ème} tranche de 50Go : 300 €/an

3^{ème} tranche de 50Go : 450 €/an

*X^{ème} tranche de 50Go : (x+1)*150 €/an*

Tarif par tranche d'utilisateurs supplémentaires concernant le parcours de sensibilisation :

2 utilisateurs offerts à chaque adhérent		
1 utilisateur	offert	Poste secrétariat
2 utilisateurs	offert	Poste secrétariat + Elu
5 utilisateurs supplémentaires	30 €	
10 utilisateurs supplémentaires	80 €	
20 utilisateurs supplémentaires	200 €	

Au 1^{er} juin 2025

Mission ponctuelle

Ce forfait s'applique à toutes les demandes hors convention d'assistance, dans la limite de nos compétences actuelles. Cette tarification s'applique également aux demandes nécessitant une expertise fine et un temps conséquent (migration, fusion, scission de base, mise en place de facturation, ...).

La tarification s'établit sur la base d'un forfait à l'heure :

	Tarification
Forfait heure	70 HT
Forfait demi-journée	250 HT
Forfait journée	470 HT